

Zeitschrift: Schweizerisches Jahrbuch für Wirtschafts- und Sozialgeschichte =
Annuaire Suisse d'histoire économique et sociale

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Wirtschafts- und Sozialgeschichte

Band: 28 (2014)

Artikel: Mobilité urbaine et formes résidentielles : une étude longitudinale à
travers l'exemple de Lausanne, 1835-1844

Autor: Schumacher, Reto / Lorenzetti, Luigi

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-632430>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 27.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Reto Schumacher et Luigi Lorenzetti

Mobilité urbaine et formes résidentielles

Une étude longitudinale à travers l'exemple de Lausanne, 1835–1844¹

Urban Mobility and Residential Patterns. A Longitudinal Case-Study of Lausanne, 1835–1844

Historical studies have often shown a high degree of residential mobility among urban populations. Using a longitudinal perspective, this article investigates the moving behaviour of two samples of individuals who lived on one of two streets in the city of Lausanne (rue de Bourg and rue du Pont) between 1835 and 1844. Our analysis shows that both streets were characterized by a high turnover and a high degree of residential mobility. In the year following the first observation, only half of the individuals still lived in the same house, and less than one out of eight individuals lived on the same street for five consecutive years. A multi-variate analysis shows that the level of residential mobility differed according to individuals' profiles. Family members (heads of household, spouses and children) were more sedentary than domestic servants and lodgers. Moreover, we find an inverse relationship between social status and level of mobility, as well as a higher degree of residential stability among women.

Depuis plusieurs décennies, historiens, démographes, sociologues et géographes s'intéressent aux structures et aux dynamiques de l'habitat et du logement en milieux urbains en adoptant approches et niveaux d'observation différents.² Les premières analyses historiques des formes résidentielles sont amplement redevables aux enquêtes du Cambridge Group qui, dans les années 1970, ont contribué à redessiner le portrait des structures domestiques en Europe entre le XVI^e et

1 Etude réalisée dans le cadre du projet FNS «Histoire économique et sociale de la population en Suisse, 1815–1945» (subside N. 101511–109384).

2 Jean-Luc Pinol, La mobilité dans la ville. Révélateur des sociétés urbaines?, in: Annales de démographie historique 1 (1999), p. 7–15.

le XIX^e siècle. Depuis, l'histoire de la famille a élargi le champ d'observation en questionnant l'impact des variables sociales et économiques sur les caractéristiques des modèles résidentiels urbains,³ tout en mettant en exergue le rôle des normes relatives à la formation de la famille et du ménage dans la définition des formes de cohabitation.

Dans une autre perspective, la démographie historique a largement illustré l'ampleur des migrations urbaines et leur contribution à la définition des structures et des dynamiques démographiques des villes du passé.⁴ A travers la reconstruction des flux d'immigration et d'émigration, il a été possible de comprendre les mécanismes du renouvellement démographique urbain. Le recours aux sources nominatives, dont les registres de population, et l'adoption de la perspective du parcours de vie a permis de mettre en évidence la variété des projets migratoires des individus et des familles. L'approche du parcours de vie, qui implique de comprendre les trajectoires individuelles comme le résultat d'interdépendances complexes entre le contexte social et institutionnel, les réseaux sociaux et l'agent individuel, a permis de mieux saisir la relation entre mobilité et formes résidentielles et a contribué à la réconciliation entre l'histoire de la famille et la démographie historique.⁵

Renouant avec l'esprit initial de la *new urban history*, l'histoire urbaine récente enfin, s'est intéressée à la mobilité intra-urbaine en adoptant une perspective strictement longitudinale permettant de retracer les parcours résidentiels des individus et des familles à l'intérieur des villes.⁶ Si la plupart des études ont mis

3 Cf. les diverses contributions dans Peter Laslett (éd.), *Household and Family in Past Time. Comparative Studies in the Size and Structure of the Domestic Group Over the Last Three Centuries in England, France, Serbia, Japan and Colonial North America, with Further Materials from Western Europe*, Cambridge 1978; Richard Wall, Jean Robin, Peter Laslett (éd.), *Family Forms in Historic Europe*, Cambridge 1983.

4 La bibliographie internationale est désormais très vaste. Pour la Suisse, cf.: Werner Schüpbach, *Die Bevölkerung der Stadt Luzern 1860–1914. Demographie, Wohnverhältnisse, Hygiene und medizinische Versorgung*, Lucerne 1983; Anne-Lise Head-König, *Les apports d'une immigration féminine traditionnelle à la croissance des villes de la Suisse. Le personnel de maison féminin (XVIII^e–XIX^e siècles)*, in: *Revue suisse d'histoire* 49/1 (1999), p. 47–63; René Lorenceau, *Bâle de 1860 à 1920. Croissance et mobilités urbaines*, Thèse, Tours 2001; Christian Lüthi, *Sozialgeschichte der Zuwanderung in die Stadt Bern 1850–1914*, in: *Itinera* 19 (1998), p. 180–212; Hans-Jörg Gilomen, Anne-Lise Head-König, Anne Radeff (éd.), *Migration in die Städte. Ausschluss – Assimilierung – Integration – Multikulturalität*, Zurich 2000. Pour quelques points de comparaison, cf. Adrien Remund, *Les chemins de la migration. Une analyse de la mobilité étrangère à Genève (1837–1843)*, Mémoire de maîtrise, Genève 2009.

5 Michel Oris, *Demografia storica e storia della famiglia. Due genealogie intellettuali*, in: Marco Breschi, Renzo Derosas, Pier Paolo Viazzo (éd.), *Piccolo è bello. Approcci microanalitici nella ricerca storico-demografica*, Udine 2003, p. 13–36.

6 Ronald Tobey, Charles Wetherell, Jay Brigham, *Moving out and Settling in. Residential Mobility, Home Owning and the Public Enframing of Citizenship, 1921–1950*, in: *American Historical Review* 95/5 (1990), p. 1395–1422; Jason A. Gilliland, *Modeling Residential Mobility in Montreal, 1860–1900*, in: *Historical Methods* 31/1 (1998), p. 27–42; Renzo Derosas, *Residential Mobility in Venice, 1850–1869*, in: *Annales de démographie historique* 1 (1999), p. 35–61; Cyril Grange,

en évidence des rythmes soutenus de mobilité, notamment dans les classes défavorisées, les déménagements se faisaient en règle générale à l'intérieur du voisinage afin de préserver le fonctionnement des réseaux de solidarité. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce haut degré de mobilité. A Milan, durant la première moitié du XVII^e siècle, la mobilité intra-urbaine était plus élevée dans les phases d'expansion économique lorsque les loyers étaient en hausse, alors qu'elle diminuait pendant les périodes de basse conjoncture et de loyers en baisse.⁷ Ce mécanisme a persisté jusqu'au XIX^e siècle, comme il a été aussi mis en évidence pour Vénice.⁸ Dans la ville d'Amsterdam du début du XX^e siècle, la mobilité résidentielle intra-urbaine a en revanche été identifiée comme une stratégie consciente pour faire face à la précarité dans un contexte de forte disponibilité de logements.⁹

Dans cette contribution, nous proposons d'analyser la mobilité résidentielle à Lausanne dans les années 1830 et 1840 en adoptant une perspective englobante et innovante inspirée des différents courants historiographiques mentionnés. Notre approche intégrative implique, premièrement, d'analyser structures et dynamiques des formes résidentielles lausannoises de la première moitié du XIX^e siècle et de nous interroger sur le lien entre structures résidentielles et mobilité individuelle. Deuxièmement, notre approche consiste à surmonter l'opposition apparente entre observations micro et macro en combinant quatre niveaux d'observation: la rue, la maison, le ménage et, enfin, l'individu. La rue, univers social par excellence marquant le destin de ses résidents,¹⁰ a été trop souvent négligée dans l'historiographie de l'habitat, tout comme la maison qui, notamment en milieu urbain, ne rime pas avec ménage. Troisièmement, nous ouvrons l'analyse à l'ensemble des catégories sociales en nous intéressant davantage à un groupe particulier des populations urbaines du XIX^e siècle, à savoir l'armée des domestiques et des pensionnaires, souvent qualifiée de population flottante. Notre objectif est notamment d'étudier la variété des comportements dans cette population mobile par définition, certes, une population qui reflète cependant une multitude de réalités sociales différentes.

La mobilité intra-urbaine à Paris et dans l'Ile-de-France au XX^e siècle. L'exemple des familles du Bottin mondain, in: *Annales de démographie historique* 1 (1999), p. 107–125; Jan Kok, Kees Mandemakers, Henk Wals, *City Nomads. Changing Residence as a Coping Strategy*, Amsterdam, 1890–1940, in: *Social Science History* 29/1 (2005), p. 15–43.

7 Michaela Barbot, *Le architetture della vita quotidiana. Pratiche abitative e scambi immobiliari nella Milano d'età moderna*, Venise 2008, p. 183–184.

8 Derosas (voir note 6).

9 Kok et al. (voir note 6).

10 Cf. notamment Paul-André Rosental, *La rue mode d'emploi. Les univers sociaux d'une rue industrielle*, in: Eugenio Sonnino (éd.), *Living in the city*, Rome 2004, p. 149–172.

Sources et données

Cette étude s'appuie sur un double échantillonnage réalisé sur la base des recensements nominatifs annuels de la ville de Lausanne compilés au cours du XIX^e siècle.¹¹ En particulier, les analyses se focalisent sur deux rues – la rue de Bourg et la rue du Pont – situées dans la partie sud-orientale de l'ancienne ville. Les deux rues indiquent une portion assez représentative du tissu socioéconomique du chef-lieu romand puisque la première (rue de Bourg) héberge surtout des ressortissants des classes moyennes et supérieures, alors que la seconde (rue du Pont) dénote un profil plus populaire, connoté surtout par la présence de membres de l'artisanat et de la classe ouvrière.

Les deux échantillons contiennent l'ensemble des individus présents (de manière continue ou à un moment donné) dans ces deux rues entre 1835 et 1844. Outre les habitants proprement dits, sont aussi recensés tous les individus de passage, présents lors d'un recensement.¹² Au total, l'échantillonnage (les deux rues confondues) rassemble 3285 individus pour qui un profil socioéconomique a pu être esquissé sur la base des indications des recensements. La disponibilité de ces données varie pourtant selon la position que les individus occupaient au sein du ménage. Si le sexe, l'origine et la position par rapport au chef de ménage sont toujours indiqués, l'âge, lui, n'est donné que pour les membres de famille. La profession, enfin, n'est indiquée que pour les chefs de ménage et pour la majorité des pensionnaires qui ne sont pas domestiques.

Le suivi longitudinal des individus inclus dans les deux échantillons devrait permettre de reconstruire le rythme de rotation (et de renouvellement) de la population des deux rues et de déterminer dans quelle mesure le comportement de mobilité est propre à chacune d'entre elles et aux caractéristiques des individus qui y résident. De même, l'analyse devrait consentir de vérifier dans quelle mesure le statut au sein des ménages (membres de la famille, locataires, pensionnaires, domestiques) détermine les probabilités de mobilité. En seconde lieu, l'étude essaiera de retracer la «physiologie résidentielle» des deux rues à travers l'examen de la mobilité qui caractérise les diverses maisons situées dans les deux rues. En d'autres termes, les données rassemblées devraient illustrer les logiques qui déterminent la mobilité individuelle et familiale par rapport aux modèles résidentiels du monde urbain.

11 Archives communales de la ville de Lausanne (ACVL), Recensement de la population de la ville de Lausanne, diverses années. Pour notre enquête sont pris en considération les recensements des années 1835–1846.

12 Naturellement nous n'avons aucune indication concernant les personnes arrivées et reparties dans les deux rues entre deux recensements.

Ménages et maisons: deux rues lausannoises en 1835

Lorsqu'elle devient le chef-lieu du canton de Vaud en 1803, la ville de Lausanne compte à peu près 10'000 habitants, chiffre qui grimpe à 15'146 en 1831, pour ensuite se stabiliser à 15'822 en 1841. Pour la ville lémanique, les années 1830 seraient donc marquées par la stagnation démographique, surmontée dans la décennie suivante, lorsque la population atteint 17'108 habitants (1850).¹³

Nous ne disposons pas de descriptions spécifiques des deux rues objet de notre étude. Le recensement de 1835 indique toutefois pour la rue de Bourg la présence de 592 résidents distribués dans 40 maisons et 142 ménages (14,8 personnes par maison et 4,17 par ménage), alors qu'à la rue du Pont sont logés 315 personnes résidentes dans 22 maisons et 80 ménages (14,3 personnes par maison et 3,94 par ménage).

Du point de vue socioéconomique, les deux rues dénotent une structure assez inégale (tab. 1, p. 164). Ainsi, en 1835 à la rue de Bourg, près de la moitié (45,9%) des chefs de ménage appartiennent à la classe supérieure (membres des professions libérales, rentiers, ...) alors qu'à la rue du Pont, cette proportion baisse à 22,1%. Dans cette rue prévalent en revanche les représentants du monde ouvrier et de l'artisanat ainsi que du petit commerce. Ensemble, ils constituent près des deux tiers (65,0%) des chefs de ménage, alors qu'à la rue de Bourg, ces deux catégories ne représentent que 36,9% des chefs de ménage.

Cette différence se répercute aussi sur la présence de domestiques au sein des ménages. Alors qu'à la rue de Bourg ils représentent 14,7% de la population résidente (n = 87), à la rue du Pont la proportion n'atteint que 7,9% (n = 25). À l'évidence, la plus large présence de personnel domestique dans la rue de Bourg confirme sa vocation «bourgeoise», près de 4 ménages sur 10 (38,7%) logeant au moins un(e) domestique. À la rue du Pont, en revanche, seulement un quart des ménages (25,9%) a recours au service d'un(e) (ou plusieurs) domestique(s) pour l'entretien du logement et de l'économie domestique.

En même temps, la rue de Bourg dénote une proportion de pensionnaires (19,8%) plus élevée que celle de la rue du Pont (14,6%). Bien que l'écart soit modeste, il suggère que cette forme de cohabitation est loin de se cantonner aux quartiers populaires surpeuplés. Elle est présente aussi dans les segments urbains plus aisés où la disponibilité de locaux d'habitation permet aux groupes familiaux d'«optimiser» l'utilisation des espaces d'habitation et de s'assurer un revenu supplémentaire.

13 André Lasserre, *La croissance et ses problèmes (1845–1914)*, in: Jean-Charles Biaudet (éd.), *Histoire de Lausanne*, Toulouse 1982, p. 303–357.

Tab. 1: *Classes professionnelles des chefs de ménage résidant à la rue de Bourg et à la rue du Pont en 1835 (en %)*

Classe professionnelle	Rue de Bourg (%)	Rue du Pont (%)
1. Classe supérieure	45,9	22,1
2. Petit négoce	12,8	26,0
3. Employés	12,0	5,2
4. Artisans/ouvriers	24,1	39,0
5. Manœuvres/domestiques	5,3	6,5
6. Apprentis/étudiants	0,0	0,0
7. Autres	0,0	1,3
Total	100,0	100,0
Nombre de cas	133	77

Source: ACVL, Recensement de la ville de Lausanne, 1835.

La distribution de la population selon la structure domestique¹⁴ corrobore les indications précédentes (tab. 2). Ainsi, à la rue de Bourg, parmi les ménages solitaires un tiers (33,0%) compte au moins un(e) domestique alors qu'à la rue du Pont, la proportion baisse à un cinquième (20,7%). L'écart est moins flagrant parmi les ménages nucléaires, les proportions étant respectivement de 21,5% et de 17,3%, mais s'accroissent lorsqu'on considère la présence simultanée de domestiques et de pensionnaires. Près d'un tiers (31,7%) des ménages nucléaires de la rue de Bourg se rangent dans ce cas de figure, alors que la proportion n'atteint que 14,7% dans la rue du Pont.

La nature des enregistrements nominatifs dans les recensements ne permet pas une analyse dynamique des ménages (les identificateurs des ménages sont spécifiques à l'année de recensement). Il est tout de même possible d'analyser la dynamique structurelle des 62 maisons composant les deux rues étudiées entre 1835 et 1844. A l'exception de deux maisons situées à la rue de Bourg, tous les immeubles hébergent plusieurs ménages (c'est-à-dire au moins deux) dont la taille varie d'une année à l'autre. Le tableau 3 montre, séparément pour les deux rues, l'évolution d'une série de caractéristiques de ces 62 maisons. Le nombre moyen d'habitants par maison est légèrement plus élevé à la rue du Pont, mais dans les deux rues, ce chiffre est soumis à d'importantes fluctuations annuelles. Les moyennes indiquées

14 On se réfère à la classification habituelle de Peter Laslett, *La famille et le ménage: approches historiques*, in: *Annales E. S. C.* 4-5 (1972), p. 847-872.

Tab. 2: *Distribution de la population selon la structure domestique, rue de Bourg et rue du Pont, 1835 (en %)*

Structure domestique		Rue de Bourg (%)	Rue du Pont (%)
Solitaires	sans domestique(s)/pensionnaire(s)	3,2	2,5
	avec domestique(s)	4,9	1,9
	avec pensionnaire(s)	4,1	3,8
	avec domestique(s)/pensionnaire(s)	2,7	1,0
Sans Structure	sans domestique(s)/pensionnaire(s)	1,0	0,0
	avec domestique(s)	0,0	0,0
	avec pensionnaire(s)	0,0	0,0
	avec domestique(s)/pensionnaire(s)	1,0	0,0
Nucléaire	sans domestique(s)/pensionnaire(s)	19,3	29,2
	avec domestique(s)	17,4	15,2
	avec pensionnaire(s)	18,8	30,8
	avec domestique(s)/pensionnaire(s)	25,7	13,0
Elargie	sans domestique(s)/pensionnaire(s)	0,0	0,0
	avec domestique(s)	1,9	0,0
	avec pensionnaire(s)	0,0	0,0
	avec domestique(s)/pensionnaire(s)	0,0	2,5
Total		100,0	100,0
Nombre de cas		592	315

Source: ACVL, Recensement de la ville de Lausanne, 1835.

par le tableau, s'échelonnant de 12,6 à 17,5 habitants par maison, ne rendent pas compte des importantes variations intramaisons. Certaines maisons ne sont pas habitées du tout pendant une année ou deux, mais accueillent plus de 20 habitants peu après. Ainsi, la rue du Pont 1 est la maison dont l'étendue du nombre d'habitants est la plus élevée; mais alors qu'elle compte 56 habitants lors du recensement de 1838, on n'y trouve plus que 23 personnes lors du recensement de 1844. De même, le nombre moyen de ménages, qui est également un peu plus élevé à la rue du Pont, varie entre 2,9 et 4,3, mais de nouveau, ces moyennes cachent d'importantes variations individuelles. A la rue du Pont 16, par exemple, sont enregistrés trois ménages en 1839, alors que cinq ans plus tard, on en trouve dix. Si les nombres

moyens d'habitants et de ménages sont plus élevés à la rue du Pont, la taille des ménages est, avec une moyenne de 4,7 personnes, plus importante à la rue de Bourg (contre 4,3 à la rue du Pont). Cette différence s'explique sans doute par la plus grande présence de domestiques à la rue de Bourg. Environ 18% de ses habitants sont des domestiques, tandis qu'à la rue du Pont seulement 8% des personnes se classent dans cette catégorie. Les deux rues ne se distinguent toutefois pas quant à la proportion de pensionnaires qui s'élève, dans les deux cas, à environ 17%. La proportion des classes supérieures est seulement légèrement plus élevée à la rue de Bourg tandis que celle des classes inférieures – comprenant aussi les domestiques – y est clairement plus importante. De nouveau, cette différence entre les deux rues s'explique par la plus grande présence de domestiques à la rue de Bourg. La population étrangère enfin est proportionnellement plus importante à la rue du Pont, mais comme l'analyse suivante le montrera, la différence entre les deux rues n'est pas significative. Dans les deux rues, la croissance (positive ou négative) du nombre moyen d'habitants par maison va de pair avec le nombre moyen de ménage par maison.¹⁵ Toutefois, alors que dans la rue de Bourg, le nombre moyen d'habitants par maison n'est pas corrélé avec la taille moyenne des ménages, dans la rue du Pont, il existe une corrélation positive entre ces deux variables. L'impression est donc qu'à la rue du Pont, l'augmentation du nombre de locataires dans certaines maisons se répercute directement sur la densité des espaces d'habitation à disposition des ménages. À la rue de Bourg, en revanche, la taille des ménages demeurant relativement constante, les ajustements faces aux variations des résidents par maison s'effectue davantage sur le nombre de ménages; un résultat, probablement lié aux choix résidentiels des domestiques qui dans la rue de Bourg optent pour l'installation en ménage solitaire.

Nous l'avons déjà dit, les moyennes annuelles indiquées dans le tableau 3 ne rendent pas compte de la forte variation dans le temps et entre les maisons. Sur-tout, il est impossible d'évaluer si la rue est un facteur agissant sur la variance des caractéristiques des maisons. Le tableau 4 (p. 168) montre les résultats d'une décomposition de la variance des indicateurs présentés ci-dessus. Cette analyse de variance décompose, pour chacun des indicateurs du tableau 3, la variance totale en ses composantes intramaison (*within*) et intermaison (*between*) et propose un test statistique qui évalue si la variance intermaison relève, au moins partiellement, de différences systématiques entre les rues de Bourg et du Pont. L'analyse montre que si on tient compte des variations à l'intérieur et entre les maisons, ce sont seulement la proportion de domestiques et l'importance relative des classes

15 Le coefficient de corrélation de Pearson r calculé pour le nombre moyen d'habitants par maison et le nombre moyen de ménages par maison durant la période 1835–1844 est respectivement de 0,79 pour la rue de Bourg et de 0,82 pour la rue du Pont.

Tab. 3: *Dynamique des caractéristiques des maisons de la rue de Bourg et de la rue du Pont*

Année	Habitants (Ø)	Ménages (Ø)	Taille ménages (Ø)	Proportion (%)				
				Domes- tiques	Pension- naires	Classes sup.	Classes inf.	Etran- gers
Rue de Bourg								
1835	14,8	3,6	4,8	17	19	33	44	25
1836	13,1	3,3	4,4	15	16	38	39	26
1837	13,2	3,1	4,8	19	16	33	47	27
1838	13,7	3,3	4,4	16	21	32	45	28
1839	14,5	3,3	4,6	19	17	34	45	28
1840	14,2	3,2	4,8	18	17	28	44	27
1841	14,1	3,2	4,7	23	17	32	47	22
1842	13,3	3,1	4,6	19	16	32	41	23
1843	12,6	2,9	4,9	20	17	33	44	26
1844	15,0	3,4	4,8	17	20	30	41	26
Rue du Pont								
1835	14,3	3,7	3,7	9	14	30	28	32
1836	14,8	3,6	4,3	9	17	25	32	29
1837	16,5	4,1	4,3	7	19	26	30	33
1838	16,7	4,1	4,1	8	14	25	32	30
1839	15,6	4,0	4,1	7	15	29	34	32
1840	16,5	3,8	4,5	7	16	29	31	29
1841	15,6	3,8	4,3	7	14	30	32	31
1842	15,9	3,7	4,4	8	12	25	34	31
1843	16,6	4,1	4,7	10	16	27	38	31
1844	17,5	4,3	4,5	7	18	25	42	32

Source: ACVL, Recensement de la ville de Lausanne, 1835.

«inférieures» dans les maisons qui dépendent de différences substantielles entre les deux rues. D'ailleurs, pour toutes les caractéristiques étudiées la variation intramaison est importante. La part de la variance intramaison (*within-subject variance*) dans la variance totale varie entre 28% pour le nombre d'habitants et 60% pour la proportion de pensionnaires.¹⁶ A noter que pour les proportions de

16 Cette part s'obtient en rapportant la variance intra (carré de l'écart-type indiqué dans le tableau)

Tab. 4: *Analyse des composantes de variance des caractéristiques des maisons*

Indicateur	Moyenne		Variation* intra- maison	Variation* intermaison		Valeur-p Test de «rue»
	Bourg	Pont		sans «rue»	avec «rue»	
Nombre d'habitants	13,8	15,9	4,35	7,02	6,95	0,257
Nombre de ménages	3,2	3,9	1,09	1,73	1,69	0,131
Taille des ménages	4,7	4,3	1,52	1,61	1,59	0,364
Proportion domestiques	0,18	0,08	0,095	0,132	0,122	0,003
Proportion pensionnaires	0,18	0,16	0,113	0,092	0,091	0,413
Proportion classes inf.	0,44	0,33	0,165	0,149	0,141	0,012
Proportion classes sup.	0,33	0,27	0,145	0,130	0,127	0,139
Proportion étrangers	0,26	0,31	0,109	0,118	0,115	0,113

* Ecart-type.

Source: ACVL, Recensement de la ville de Lausanne, 1835.

pensionnaires et de classes inférieures et supérieures, la variance intra est supérieure à la variance inter. Cela signifie que les fluctuations individuelles annuelles de ces caractéristiques sont plus importantes que les différences entre les maisons. Ce haut degré de fluctuation à l'intérieur des maisons est une conséquence directe de la forte mobilité de leurs habitants. Dans la section suivante, nous changeons d'échelle d'analyse afin d'étudier les comportements individuels de mobilité urbaine.

La mobilité dans deux rues urbaines

L'analyse de la mobilité individuelle à partir des données de recensement soulève plusieurs questions d'ordre méthodologique. Le suivi longitudinal des résidents des rues de Bourg et du Pont a permis de reconstruire différents types de parcours résidentiels qui se prêtent plus ou moins bien à l'analyse de mobilité. En effet,

à la variance totale (variance inter + variance intra). Le rapport entre la variance inter et la variance totale est appelée corrélation intraclasse. Cf. par exemple Sophia Rabe-Hesketh, Anders Skrondal, *Multilevel and longitudinal modeling using stata*, College Station 2008. Plus celle-ci est faible, plus les variations individuelles annuelles sont fortes.

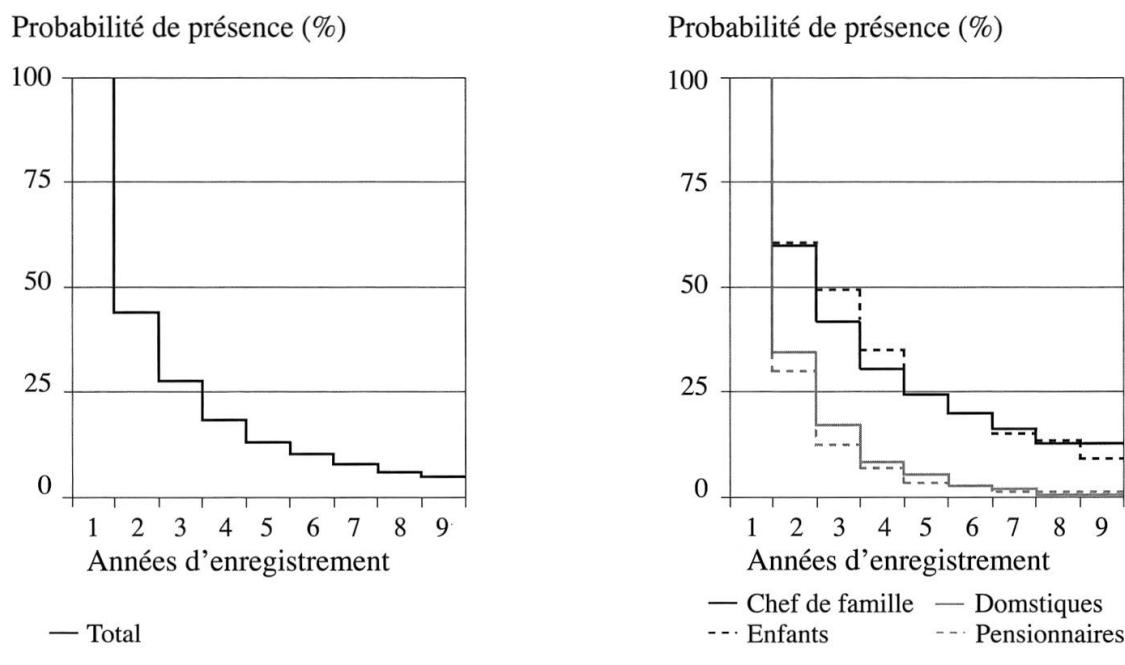
la présence à l'une ou l'autre rue peut se terminer par un événement de mobilité, par une censure (quand l'individu décède) ou par une troncature (quand la documentation s'arrête ou quand la période couverte par l'étude prend fin). Dans notre échantillon, nous pouvons distinguer quatre types de parcours. Une partie des parcours reconstitués sont tronqués à gauche et à droite. Cela signifie que les individus appartenant à ce type sont présents lors du premier relevé en 1835 et sont enregistrés à chaque recensement annuel jusqu'en 1844. Le deuxième type de parcours concerne les individus qui, déjà présents en 1835, disparaissent temporairement ou définitivement des registres pendant les dix ans étudiés. Leur parcours est donc tronqué à gauche et clos ou éventuellement censuré à droite. La plupart des individus recensés appartiennent aux types 3 et 4. Ce sont les individus qui ne sont pas encore présents lors du recensement de 1835, qui s'installent donc à la rue de Bourg ou à la rue du Pont entre 1836 et 1843 et dont le parcours est ou bien tronqué à droite (s'ils sont toujours présents en 1844, type 3), censuré par un décès ou bien clos par un événement de mobilité (type 4). Comme le traitement statistique de parcours tronqués à gauche reste problématique, notre analyse de mobilité se limite aux deux derniers types de parcours, c'est-à-dire aux individus dont l'année d'entrée en risque de mobilité est connue. Pour ne pas compliquer davantage l'analyse statistique, nous nous limitons également à la première mobilité. Au total, notre étude porte sur 2377 individus observés pendant 3917 personne-années. Sur les 2377 parcours, 693 sont tronqués à droite et 1684 sont ou bien clos par une mobilité ou bien censurés par un décès.

Malheureusement, notre source ne permet pas de distinguer sans équivoque les départs (les événements de mobilité) des décès (les censures). Qu'il y ait eu un nombre non négligeable de décès dans ce contexte urbain de la première moitié du XIX^e siècle est une certitude, mais comme les recensements annuels n'ont pas été reliés aux registres d'état civil, nous ne pouvons pas les discerner.¹⁷ Nous nous contentons d'admettre qu'en traitant toutes les censures comme des événements de mobilité, nous surestimons le véritable taux de mobilité. Nous en tiendrons compte lors de l'interprétation de nos résultats. Si le temps processuel de la mobilité résidentielle est intrinsèquement continu, notre source nous impose la perspective du temps discret. Nous appliquons donc à nos parcours résidentiels le principe de la table actuarielle de survie (*follow-up life table*).¹⁸

17 Si on connaissait l'âge de l'ensemble des individus, on pourrait essayer d'imputer aléatoirement des censures en utilisant une table de mortalité-type (*model life table*). Or, l'âge est systématiquement inconnu pour les domestiques et les pensionnaires qui représentent néanmoins 55% de la population étudiée.

18 Cf. par exemple Krishnan Namboodiri, *Demographic Analysis. A Stochastic Approach*, San Diego 1991.

Fig. 1: *Proportion de personnes présentes par année d'enregistrement et par statut dans le ménage (fonction de survie)*



La figure 1 montre les fonctions de survie concernant l'ensemble des individus observés et celles relatives à quatre statuts de ménage différents. Si 100% des individus sont présents lors de leur premier enregistrement (ce qui est bien sûr le critère de sélection des individus), moins de 50% le sont une année plus tard. Seulement 13% des individus sont enregistrés dans cinq recensements consécutifs. Même si une partie (minoritaire) de la diminution drastique de la proportion de personnes présentes doit être attribuée à la mortalité, ces chiffres témoignent surtout de la forte mobilité résidentielle de la population lausannoise du XIX^e siècle. Si ce rythme global de mobilité est clairement supérieur à celui trouvé en ville de Vénice au milieu du XIX^e siècle où 60% des résidents restaient au moins cinq ans dans le même logement,¹⁹ il est étonnamment proche de celui trouvé par Tobey et al. à Riverside durant l'entre-deux-guerres.²⁰

Or, les comportements de mobilité ne sont de loin pas homogènes. La figure 1 montre également que la position qu'occupe l'individu dans le ménage est un facteur important du comportement de mobilité. Parmi les membres de famille (parents et enfants), 60% sont recensés au moins deux fois de suite, alors que parmi les domestiques et les pensionnaires, c'est le cas pour seulement 32%.

¹⁹ Derosas (voir note 6).

²⁰ Tobey et al. (voir note 6).

Tab. 5: *Durées de séjour médianes (ans)*

Statut	Rue de Bourg	Rue du Pont
Chefs de ménage et épouses	2,6	2,5
Enfants	2,8	3,0
Domestiques	1,8	1,7
Pensionnaires	1,7	1,7
Total	1,9	1,9

Source: ACVL, Recensement de la ville de Lausanne, 1835.

Le tableau 5 illustre l'effet du statut dans le ménage sur la durée de séjour médiane. Dans un cadre d'analyse de survie, la médiane correspond à la durée où 50% de la population ont connu l'événement en question. Avec une durée de séjour médiane de 1,9 an, ce qui correspond à peu près à 0,5 déménagement par an (respectivement à un déménagement tous les deux ans), le *turnover* lausannois se trouve quasiment au même niveau que celui noté à Amsterdam entre 1890 et 1910.²¹ Si l'on n'observe pas de différence entre les deux rues, la durée de séjour des domestiques et des pensionnaires est clairement inférieure à celle des membres de famille.

Afin d'étudier les comportements individuels de mobilité dans un contexte multi-varié, nous avons spécifié une série de modèles de régression logistique à temps discret (*discrete-time logit models*).²² Ces modèles de survie estiment le quotient de mobilité (la probabilité conditionnelle d'observer la mobilité au temps t étant donné qu'il n'y a pas eu mobilité avant ce temps) sur une série de variables indépendantes. Parmi celles-ci figurent le nombre d'années depuis l'arrivée de l'individu (cette variable représente le temps processuel), et les caractéristiques individuelles observées. Comme la disponibilité de ces caractéristiques dépend du statut qu'occupe l'individu dans le ménage, nous avons spécifié un modèle pour l'ensemble de l'échantillon, un pour la population dite flottante (domestiques et pensionnaires) et un pour les membres de famille. Afin de tester si les comportements de mobilité d'individus habitant la même maison sont corrélés entre eux, nous avons spécifié nos modèles sous une forme multiniveau. Le tableau 6 (p. 172 f.) résume les résultats de trois modèles s'appliquant à l'ensemble des

²¹ Kok et al. (voir note 6).

²² Cf.: Kazuo Yamaguchi, *Event History Analysis*, Newbury Park 1991; Melinda Mills, *Introducing Survival and Event History Analysis*, Los Angeles 2011.

Tab. 6: *Modèle de survie de la mobilité résidentielle. Tous les statuts*

	Modèle 1a		Modèle 1b		Modèle 1c	
	OR*	Valeur-p	OR*	Valeur-p	OR*	Valeur-p
Constante	0,85	0,283	0,77	0,107	1,23	0,596
<i>Années depuis l'arrivée</i>						
1	1	réf.	1	réf.	1	réf.
2	0,55	0,000	0,58	0,000	0,59	0,000
3	0,53	0,000	0,60	0,000	0,60	0,000
4	0,46	0,000	0,54	0,000	0,54	0,000
≥5	0,32	0,000	0,41	0,000	0,41	0,000
<i>Sexe</i>						
Hommes	1	réf.	1	réf.	1	réf.
Femmes	0,82	0,013	0,82	0,019	0,81	0,014
<i>Lien avec propriétaire</i>						
Non	1	réf.	1	réf.	1	réf.
Oui	0,47	0,000	0,48	0,000	0,49	0,000
<i>Statut dans ménage</i>						
Chef/épouse	1	réf.	1	réf.	1	réf.
Enfant	1,03	0,810	1,03	0,816	1,02	0,837
Domestique	2,92	0,000	3,48	0,000	3,63	0,000
Pensionnaire	3,05	0,000	3,34	0,000	3,41	0,000

	Modèle 1a		Modèle 1b		Modèle 1c	
	OR*	Valeur-p	OR*	Valeur-p	OR*	Valeur-p
<i>Origine</i>						
Vaud	1	réf.	1	réf.	1	réf.
Suisse romande	0,99	0,967	1,03	0,883	1,03	0,861
Suisse alémanique	1,01	0,905	1,02	0,882	1,03	0,785
Etranger	1,23	0,059	1,15	0,249	1,16	0,213
Inconnue	1,20	0,146	1,21	0,137	1,22	0,129
Variation intermaison			0,455		0,434	
<i>Rue</i>						
Bourg					1	réf.
Pont					0,91	0,549
<i>Proportion population flottante</i>						
<i>Nombre d'habitants</i>					0,38	0,034
<i>Proportion d'étrangers</i>					1,00	0,828
					0,96	0,943
Test du rapport de vraisemblance						
-2LV (d. l.)**		4792,8 (14)		4732,9 (15)		4728,4 (19)
Δ-2LV (d. l.)*				59,9 (1)		4,5 (4)
Valeur-p du test				0,000		0,342

* OR = rapports de cotes (*odds ratios*); ** d. l. = degrés de liberté.
Source: ACVL, Recensement de la ville de Lausanne, 1835.

individus. Les coefficients de régression sont indiqués sous forme de rapports de cotes (*odds ratios OR*).

Outre la variable captant le calendrier de la mobilité (le nombre d'années depuis l'arrivée), le *modèle 1a* contient le sexe de l'individu, un facteur binaire indiquant s'il existe un lien de parenté entre le propriétaire de la maison et l'individu en question, le statut qu'il occupe dans le ménage, de même que son origine géographique (bourgeoisie). Le modèle montre que, toutes choses égales par ailleurs, les femmes ont un quotient de mobilité plus bas que les hommes (environ 20% inférieur) et que les personnes apparentées au propriétaire de la maison résident en moyenne deux fois plus longtemps dans leur logement. L'analyse multivariée confirme également le lien montré auparavant dans une perspective bivariée entre le comportement de mobilité et le statut dans le ménage. Les domestiques et les pensionnaires s'avèrent en effet clairement plus enclins à la mobilité résidentielle que les membres de famille. En revanche, l'origine des individus ne semble pas affecter leur comportement de mobilité.

Le *modèle 1b* contient, en plus des variables individuelles discutées ci-dessus, un effet de maison s'ajoutant à la constante (*random intercept*) dont l'écart-type est estimé conjointement avec les coefficients de régression.²³ L'inclusion de ce paramètre n'altère pas grandement les coefficients des facteurs individuels, mais la variation intermaison, dont la significativité est déterminée par un test du rapport de vraisemblance,²⁴ est substantielle et améliore l'ajustement du modèle. Cela signifie que le quotient de mobilité varie significativement entre les 62 maisons des rues de Bourg et du Pont. Autrement dit, dans certaines maisons le renouvellement de la population à travers la mobilité résidentielle est plus rapide que dans d'autres.

En incluant dans le *modèle 1c* des variables caractérisant non pas les individus mais les maisons dans lesquelles ils habitent (*higher order or second level variables*), nous avons essayé d'identifier le type de maison favorisant la mobilité. Pour ce modèle, s'appliquant à l'ensemble de l'échantillon, figurent parmi ces variables de second niveau tout d'abord la rue (rue de Bourg ou rue du Pont), puis le nombre d'habitants, la proportion de la population dite flottante (domestiques et pensionnaires) et la proportion de la population étrangère.²⁵ Cette troisième version du premier modèle n'améliore pas de façon significative l'ajustement du *modèle 1b*. Ce résultat s'explique par les variables rue, nombre d'habitants et proportion d'étrangers qui n'ont pas d'impact du tout sur la propension à la mobilité. Le modèle, dont la seule variable de deuxième niveau est la proportion de la population flottante (pas montré),

23 Démographiquement parlant, il s'agit d'un modèle à fragilité partagée (*shared frailty model*). Cf. Andreas Wienke, *Frailty Models in Survival Analysis*, Boca Raton 2009.

24 Le test du rapport de vraisemblance compare le gain d'ajustement d'un modèle emboîté par rapport au modèle précédent ($\Delta-2\text{LogVraisemblance}$) avec une distribution du chi-2.

25 Il s'agit de la valeur moyenne calculée sur les dix recensements consultés.

améliore significativement l'ajustement du *modèle 1b* et fait diminuer la variation intermaison. Comme le montre le rapport de cote inférieur à 1, le quotient de mobilité est inversement corrélé avec la proportion de domestiques et de pensionnaires dans une maison. Plus une maison est marquée par la présence de domestiques et de pensionnaires, moins ses habitants ont donc tendance à quitter cette maison.

Le tableau 7 (p. 176 f.) montre les résultats de trois modèles concernant uniquement les domestiques et les pensionnaires. Outre les variables déjà incluses dans la première série de modèles, les *modèles 2a–2c* comprennent en plus l'appartenance socioprofessionnelle des individus. Dans ce groupe d'individus, l'impact du sexe est plus marqué: les domestiques et les pensionnaires féminins sont clairement moins enclins à quitter leur logement. Cependant, un éventuel lien de parenté avec le propriétaire ne prolonge pas significativement le séjour. Si toutes choses égales par ailleurs domestiques et pensionnaires ne se distinguent pas les uns des autres quant à leur comportement de mobilité, les pensionnaires membres de l'élite sociale séjournent très clairement plus longtemps aux rues de Bourg et du Pont que les artisans, les ouvriers et les domestiques. La moindre mobilité des individus dont l'appartenance socioprofessionnelle et l'origine sont inconnues pourrait être liée à un effet de sélection.

Le *modèle 2b* montre l'existence d'une corrélation intramaison du quotient de mobilité dans le groupe des domestiques et des pensionnaires. Quant au *modèle 2c*, il inclut les mêmes variables de second niveau que le *modèle 1c*, mais contient en plus la proportion de la classe «inférieure». De nouveau, tout le gain de l'ajustement s'explique par la proportion de la population flottante, dont l'effet négatif sur le risque de mobilité est davantage visible dans ce groupe d'individus. Un grand nombre de domestiques et de pensionnaires à l'intérieur d'une maison favorise donc de plus longs séjours justement parmi cette frange de la population.

Autrement dit, un petit nombre (voire l'absence) d'autres domestiques ou pensionnaires augmente substantiellement le risque de mobilité dans cette catégorie. Ce résultat semble indiquer la présence de réseaux sociaux à l'échelle des maisons qui exercent un rôle intégrateur et par là stabilisateur sur les parcours résidentiels de la population flottante. L'effet de tels réseaux de solidarité sur la mobilité a été observé dans la Genève du XIX^e siècle. Dans son analyse des parcours de mobilité des ouvriers étrangers, A. Remund a constaté une moindre mobilité résidentielle parmi les Frahans, une confrérie de maçons et de tailleurs de pierre de la vallée du Giffre en Haute Savoie. Ces ouvriers étaient tous logés dans quelques maisons dans le quartier de Rive, contrairement à d'autres communautés qui étaient plus dispersées géographiquement.²⁶ Enfin, le tableau 8 (p. 178 f.) montre les résultats de trois modèles concernant les membres de famille, c'est-à-dire les chefs de famille, leurs

26 Remund (voir note 3).

Tab. 7: *Modèle de survie de la mobilité résidentielle. Domestiques et pensionnaires*

	Modèle 2a		Modèle 2b		Modèle 2c	
	OR*	Valeur-p	OR*	Valeur-p	OR*	Valeur-p
Constante	3,71	0,000	4,10	0,000	8,47	0,000
<i>Années depuis l'arrivée</i>						
1	1	réf.	1	réf.	1	réf.
2	0,63	0,000	0,67	0,002	0,67	0,003
3	0,47	0,000	0,52	0,001	0,52	0,001
4	0,39	0,000	0,44	0,003	0,44	0,003
≥5	0,32	0,000	0,37	0,002	0,38	0,002
<i>Lien avec propriétaire</i>						
Non	1	réf.	1	réf.	1	réf.
Oui	0,52	0,194	0,58	0,294	0,54	0,234
<i>Sexe</i>						
Hommes	1	réf.	1	réf.	1	réf.
Femmes	0,65	0,001	0,63	0,001	0,60	0,000
<i>Statut dans ménage</i>						
Domestique	1	réf.	1	réf.	1	réf.
Pensionnaire	1,19	0,274	1,08	0,666	1,03	0,859
<i>Classe sociale</i>						
Elite	0,17	0,011	0,12	0,003	0,12	0,003
Cols blancs	0,66	0,097	0,70	0,173	0,72	0,209
Ouvriers qualifiés	0,85	0,490	0,86	0,539	0,89	0,638
Ouvriers non qualifiés	1	réf.	1	réf.	1	réf.
Inconnue	0,66	0,006	0,69	0,021	0,68	0,019

	Modèle 2a		Modèle 2b		Modèle 2c	
	OR*	Valeur-p	OR*	Valeur-p	OR*	Valeur-p
<i>Origine</i>						
Vaud	1	réf.	1	réf.	1	réf.
Suisse romande	1,32	0,317	1,30	0,366	1,32	0,332
Suisse alémanique	1,11	0,409	1,09	0,512	1,13	0,384
Etranger	1,21	0,258	1,17	0,367	1,20	0,298
Inconnue	2,14	0,027	2,20	0,026	2,20	0,026
Variation intermaison			0,364		0,312	
<i>Rue</i>						
Bourg					1	réf.
Pont					0,81	0,237
<i>Nombre d'habitants</i>						
<i>Proportion population flottante</i>					1,00	0,937
<i>Proportion d'étrangers</i>					0,23	0,008
<i>Proportion d'ouvriers non qualifiés</i>					1,54	0,494
					1,11	0,861
<i>Test du rapport de vraisemblance</i>						
-2LV (d. l.)*		2243,0 (16)		2233,6 (17)		2224,4 (22)
Δ-2LV (d. l.)*				9,4 (1)		9,2 (5)
Valeur-p du test				0,002		0,101

* OR = rapports de cotes (*odds ratios*); ** d. l. = degrés de liberté.
Source: ACVL, Recensement de la ville de Lausanne, 1835.

Tab. 8: *Modèle de survie de la mobilité résidentielle. Membres de famille*

	Modèle 3a		Modèle 3b		Modèle 3c	
	OR*	Valeur-p	OR*	Valeur-p	OR*	Valeur-p
Constante	0,56	0,026	0,50	0,020	0,91	0,879
<i>Années depuis l'arrivée</i>						
1	1	réf.	1	réf.	1	réf.
2	0,52	0,000	0,56	0,000	0,56	0,000
3	0,62	0,001	0,72	0,031	0,72	0,030
4	0,55	0,002	0,67	0,041	0,67	0,041
≥5+	0,37	0,000	0,54	0,002	0,53	0,002
<i>Lien avec propriétaire</i>						
Non	1	réf.	1	réf.	1	réf.
Oui	0,47	0,000	0,44	0,000	0,44	0,000
<i>Sexe</i>						
Hommes	1	réf.	1	réf.	1	réf.
Femmes	1,08	0,487	1,01	0,906	1,01	0,921
<i>Statut dans ménage</i>						
Chef	1	réf.	1	réf.	1	réf.
Epouse	0,52	0,041	0,59	0,125	0,58	0,113
Enfant	0,99	0,953	1,08	0,736	1,08	0,709
<i>Age</i>						
0-19	1	réf.	1	réf.	1	réf.
20-29	1,26	0,204	1,28	0,200	1,29	0,187
30-49	0,96	0,864	1,06	0,808	1,07	0,759
≥50	1,22	0,419	1,28	0,359	1,29	0,345
Inconnu	2,08	0,005	2,30	0,004	2,33	0,003

	Modèle 3a		Modèle 3b		Modèle 3c	
	OR*	Valeur-p	OR*	Valeur-p	OR*	Valeur-p
<i>Origine</i>						
Vaud	1	réf.	1	réf.	1	réf.
Suisse romande	0,82	0,337	0,90	0,657	0,90	0,677
Suisse alémanique	0,81	0,278	0,83	0,382	0,84	0,422
Etranger	1,15	0,381	1,07	0,707	1,07	0,678
Inconnue	1,52	0,141	1,49	0,186	1,53	0,162
Variation intermaison			0,659		0,653	
<i>Rue</i>						
Bourg					0	réf.
Pont					-0,167	0,472
<i>Nombre d'habitants</i>						
<i>Proportion population flottante</i>					0,005	0,719
<i>Proportion d'étrangers</i>					-0,762	0,280
					-0,832	0,412
<i>Test du rapport de vraisemblance</i>						
-2LV (d. l.)*		2489,8 (17)		2438,3 (18)		2436,4 (22)
Δ-2LV (d. l.)*				51,5 (1)		1,9 (4)
Valeur-p du test						

* OR = rapports de cotes (*odds ratios*); ** d. l. = degrés de liberté.

Source: ACVL, Recensement de la ville de Lausanne, 1835.

épouses et les enfants. Outre les variables indépendantes de la première série de modèles, ces trois derniers modèles contiennent aussi l'âge des individus. Le seul facteur discriminant dans ce groupe de résidents est un éventuel lien de parenté avec le propriétaire de la maison. Si un tel lien existe, le séjour à la rue de Bourg ou à la rue du Pont est substantiellement prolongé. Le facteur stabilisant de la propriété n'est pas surprenant et a déjà été mis en évidence par J. A. Gilliland dans son étude sur Montréal.²⁷ Les modèles 3b et 3c relèvent l'existence d'une forte corrélation intramaison du quotient de mobilité. Toutefois, les quatre variables de deuxième niveau ne réduisent pas la variation intermaison et par conséquent n'améliorent pas l'ajustement de modèle. Cela signifie que le *clustering* des départs au niveau des maisons s'explique par d'autres facteurs non observés.

Conclusion

Les historiens qui se sont penchés sur les mobilités urbaines ont souvent abouti à des résultats disparates, voire contradictoires. Si, pour certains, la mobilité serait l'un des traits les plus marquants du monde des villes, les déplacements (plus ou moins de courte distance) étant des événements habituels et touchant l'ensemble de la hiérarchie sociale,²⁸ pour d'autres, elle semble relever davantage du mythe que de la réalité. Les résultats de diverses enquêtes véhiculent en effet l'image d'une certaine stabilité qui dément celle des populations flottantes, errant d'une maison à l'autre ou d'un quartier à l'autre à la recherche des logements les moins chers ou pour fuir les créanciers. A Milan, par exemple, durant la première moitié du XVII^e siècle, le comportement résidentiel des locataires des classes moyennes (artisans et commerçants) est caractérisé par la stabilité, la plupart des individus demeurant des décennies durant dans les mêmes immeubles, même si les phénomènes de micromobilité d'un appartement à l'autre sont loin d'être rares.²⁹

A Lausanne en revanche, nonobstant la stagnation démographique qui caractérise la période étudiée, les rues de Bourg et du Pont semblent indiquer un *turnover* soutenu et une forte mobilité résidentielle, témoignée par le fait que dans l'année qui suit la première observation, seule la moitié des individus réside encore dans la même maison et que moins d'un individu sur huit est enregistré de façon consécutive dans cinq recensements. Ce rythme de mobilité, même si soumis à caution du fait de la nature des données qui ne nous ont pas permis de discerner les véritables départs des

27 Gilliland (voir note 6), p. 32.

28 Cf. par exemple: Peter Clark, David Souden (éd.), *Migration and Society in Early Modern England*, London 1987; Peter Burke, *Some Reflections on the Preindustrial City*, in: *Urban History* 2 (1975), p. 13–21.

29 Cf. Barbot (voir note 7), p. 178–195.

décès des individus observés, est néanmoins confirmé par les études sur Amsterdam, Montréal et Riverside qui ont détecté des résultats similaires.³⁰ A Lausanne comme ailleurs, le niveau de mobilité résidentielle diffère en fonction de plusieurs facteurs. Parmi les membres de famille (chefs de ménage, épouses et enfants), clairement plus sédentaires que les domestiques et les pensionnaires, la propriété est un facteur stabilisant. Par ailleurs, ladite population flottante (domestiques et pensionnaires) n'est de loin pas homogène. On y observe une relation inverse entre la hiérarchie sociale et le rythme de mobilité, de même qu'une sédentarité plus marquée parmi les femmes. Nos résultats statistiques ne disent rien sur les causes pouvant être responsables de la mobilité; des causes qui ne sont pas seulement d'ordre économique mais qui peuvent relever aussi d'autres motivations: la recherche de solutions résidentielles plus salubres ou confortables, la présence d'exigences professionnelles particulières, la recherche de réseaux de relations sociales ou familiales, le souhait d'adapter le logement à son propre statut social ou aux variations de la taille du noyau domestique, et cetera. Ces diverses motivations semblent néanmoins s'inscrire dans des logiques sociospatiales interdépendantes (celle de la maison, du ménage et individuelle) sans que l'on puisse en attribuer le poids réel. Comme le quartier de Rive à Genève, les rues de Bourg et du Pont des années 1830 et 1840 hébergent des maisons où la présence de plusieurs domestiques et pensionnaires en freine la mobilité. En ce sens, le cas de Lausanne semble corroborer l'importance des réseaux sociaux (de parenté ou d'amitié) en tant que facteur de stabilisation des parcours résidentiels des individus les plus exposés à la mobilité.

30 Kok et al. (voir note 6); Gilliland (voir note 6); Tobey et al. (voir note 6).

